



les Caf  
en Île-de-France

**Ctrad** Cellule technique de réflexion  
et d'aide à la décision



N°79-Juillet 2021

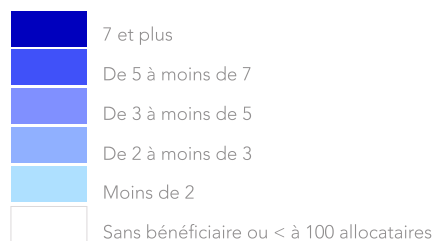
# LES ALLOCATAIRES DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE ET L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

EN ÎLE DE FRANCE AU 30 JUIN 2020

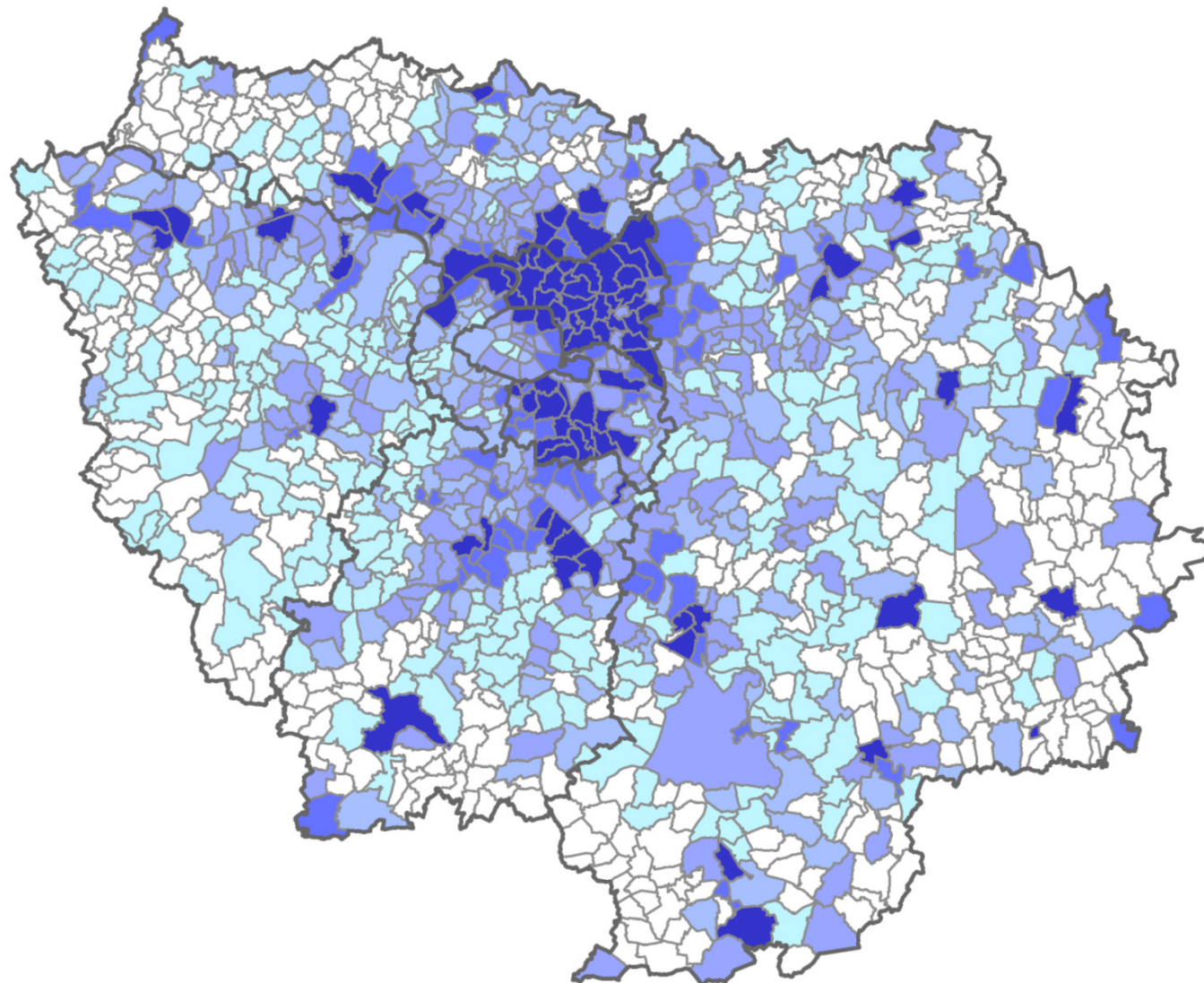
La population couverte par le Rsa  
en Île-de-France au 30 juin 2020

Taux régional : 5,7 %

Taux d'allocataires du Rsa  
par commune (en %)



Sources : Caisses d'allocations familiales  
d'Île-de-France, juin 2020 & Insee, RP 2016



Plus de 364 970 foyers, résidant en Île-de-France, bénéficient du revenu de solidarité active (Rsa), versé par les caisses d'allocations familiales (Caf) de la région au 30 juin 2020. Entre décembre 2019 et juin 2020, ce nombre de bénéficiaires connaît une croissance considérable de +6,3 %. Les mesures<sup>1</sup> prises par la branche Famille, lors du premier confinement à la suite de la crise de la Covid-19, afin de préserver les plus vulnérables dans le cadre de la loi déclarant l'état d'urgence sanitaire, expliquent en partie cette évolution.

Les masses financières ont ainsi progressé de +10,6 % de juin 2019 à juin 2020. Cet accroissement apparaît néanmoins moins important à l'échelle nationale avec un taux de +6 % au cours de cette même période. Cette forte augmentation s'explique d'une part, par le maintien des droits des allocataires au second trimestre de l'année et d'autre part, par un montant moyen de prestation versé plus important, conséquence de la baisse de ressources des allocataires<sup>2</sup> sur cette première période de confinement.

Un scénario théorique contrefactuel complète ce bulletin d'information. Il décrit les évolutions initialement attendues, c'est-à-dire si l'augmentation du nombre de bénéficiaires du dispositif Rsa et des masses financières afférentes, ainsi que les variations des flux d'entrées et de sorties du dispositif s'étaient inscrites dans la continuité de l'évolution observée au cours des semestres précédant la crise sanitaire. Cette simulation permet de mettre en évidence les écarts entre les deux situations : théorique et réellement observée.

### SITUATION RÉELLEMENT OBSERVÉE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2020 : FORTE CROISSANCE DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN ÎLE-DE-FRANCE

En Île-de-France, au 30 juin 2020, le Rsa est versé à plus de 364 970 allocataires, soit une évolution de +6,3 %, entre décembre 2019 et juin 2020 (cf. [tableau 1](#)). Le dispositif couvre ainsi 689 966 personnes résidant dans la région au 30 juin 2020, ce qui représente 5,7 % de la population totale francilienne<sup>3</sup>. Le département de la Seine-Saint-Denis se distingue par un taux de couverture quasi deux fois plus important que celui de l'ensemble de la région (11,3 % contre 5,7 %) (cf. [carte 1](#)). Le Val-de-Marne et le Val-d'Oise, connaissent également, dans une moindre mesure, un taux de couverture supérieur à celui de l'Île-de-France (respectivement 6,5 % et 6,3 %). Les départements les moins couverts par le dispositif restent les Hauts-de-Seine (3,6 %) et les Yvelines (3,5 %).

En fonction de leurs ressources, les foyers allocataires bénéficiant du Rsa, peuvent aussi ouvrir droit à la prime d'activité. Ainsi, plus de 60 840 foyers sont concernés par ce cumul en Île-de-France au 30 juin 2020, soit 16,7 % de l'ensemble des allocataires franciliens au titre du Rsa.

La croissance du nombre d'allocataires, constatée au premier semestre 2020, concerne l'ensemble des départements franciliens.

Cependant, les conséquences de la crise sanitaire varient selon les départements. Ainsi, force est de constater que la plus forte augmentation du nombre d'allocataires bénéficiant du Rsa concerne les départements franciliens ayant au 31 décembre 2019, un taux de couverture au titre du Rsa, plus faible que la moyenne régionale.

De ce fait, le département des Yvelines a subi la croissance la plus importante sur la région, soit +9 % sur le premier semestre alors que son taux de couverture au titre du Rsa était le moins élevé au 31 décembre 2019 (3,2 %). *A contrario*, le département de la Seine-Saint-Denis connaît, une croissance moindre de près de -3 points par rapport à la moyenne régionale (3,4 % contre 6,3 %) alors que son taux de couverture, au 31 décembre 2019, était deux fois plus marqué que celui de l'ensemble de l'Île-de-France (10,9 % contre 5,4 %).

<sup>1</sup> La branche Famille, afin de sécuriser la situation financière des allocataires les plus vulnérables, a maintenu les droits des allocataires n'ayant pas renseigné leur déclaration trimestrielle de ressources (Dtr) et suspendu les contrôles pendant la période de confinement nécessitée par la Covid-19. (S. Cazain, « Le revenu de solidarité active fin juin 2020 », Rsa conjoncture, n°31, octobre 2020) Toutefois, ces mesures ont un impact faible *in fine* sur le nombre d'allocataires et les masses financières du dispositif, « car pour une part majoritaire, elles ont anticipé le paiement de droit qui auraient été dus ». (L. Jacquemin « Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du Rsa », Rsa conjoncture, novembre 2020)

<sup>2</sup> S. Cazain, Rsa conjoncture, n°31, op.cit.

<sup>3</sup> Les données utilisées dans cette publication proviennent du recensement de la population de 2017.

Tableau 1 - Répartition des bénéficiaires du Rsa, en Île-de-France, par département, au 30 juin 2020

	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val d'Oise	Île-de-France
Seulement Rsa	56 631	27 690	76 092	39 832	26 035	21 614	24 884	31 350	304 128
Rsa + Prime d'activité	11 882	5 639	12 631	7 977	5 884	5 123	5 498	6 208	60 842
<b>Total Rsa</b>	<b>68 513</b>	<b>33 329</b>	<b>88 723</b>	<b>47 809</b>	<b>31 919</b>	<b>26 737</b>	<b>30 382</b>	<b>37 558</b>	<b>364 970</b>
dont Rsa majoré	3 723	2 659	8 863	4 461	4 387	2 861	4 306	4 456	35 716
dont Rsa jeunes	14	10	16	16	19	15	22	14	126
<b>Personnes couvertes par le Rsa</b>	<b>102 633</b>	<b>57 697</b>	<b>183 295</b>	<b>90 439</b>	<b>65 098</b>	<b>50 366</b>	<b>62 693</b>	<b>77 745</b>	<b>689 966</b>
Évolution du 31/12/2019 au 30/06/2020 en % (*)	7,8	6,8	3,4	7,0	7,3	9,0	5,9	7,3	6,3
Évolution du 31/12/2019 au 31/03/2020 en % (**)	2,0	0,9	1,3	2,4	1,3	3,2	2,0	2,1	1,8
Évolution du 31/03/2020 au 30/06/2020 en % (**)	5,7	5,9	2,0	4,5	5,9	5,7	3,9	5,1	4,4
Part de la population couverte au 31 décembre 2019 en %	4,4	3,4	10,9	6,1	4,3	3,2	4,6	5,9	5,4

\*Évolution semestrielle du Rsa. \*\*Évolution trimestrielle du Rsa.

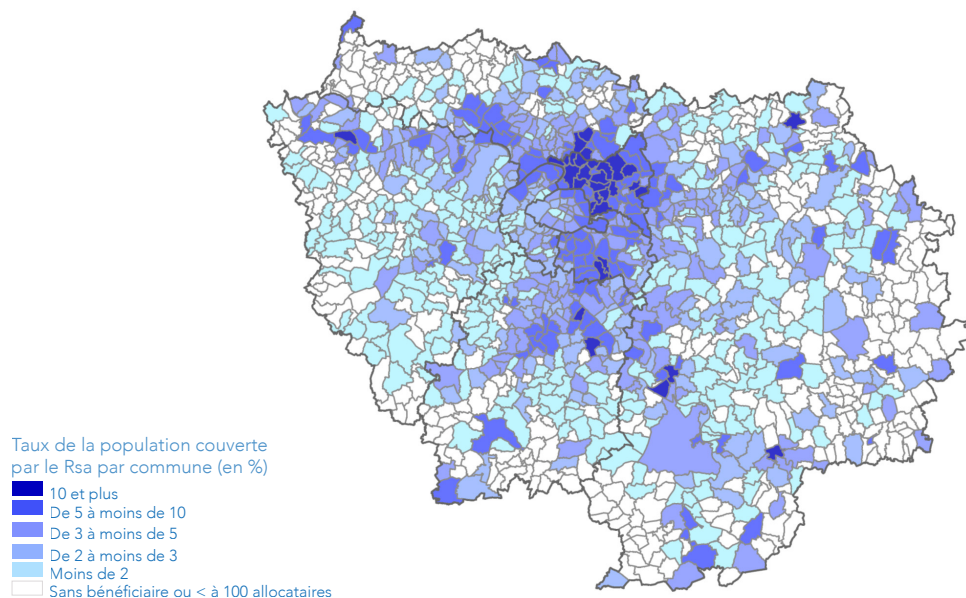
Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 et juin 2020 - Insee, recensement de la population 2017.

Lecture : Au 30 juin 2020, le nombre d'allocataires parisiens bénéficiaires du Rsa s'établit à 68 513.

La représentation cartographique des taux d'allocataires au titre du Rsa par commune, parallèlement à celle de l'évolution de ces bénéficiaires entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020 (cf cartes 2 et 3), met en exergue de réelles disparités territoriales.

Ainsi, au sein du département des Yvelines, 53 communes connaissent un taux d'évolution du nombre d'allocataires au titre du Rsa très élevé (de 15 % et plus) au premier semestre ; alors que le taux de couverture du Rsa, au 31 décembre 2019, est inférieur à 3 % dans la grande majorité de ces communes.

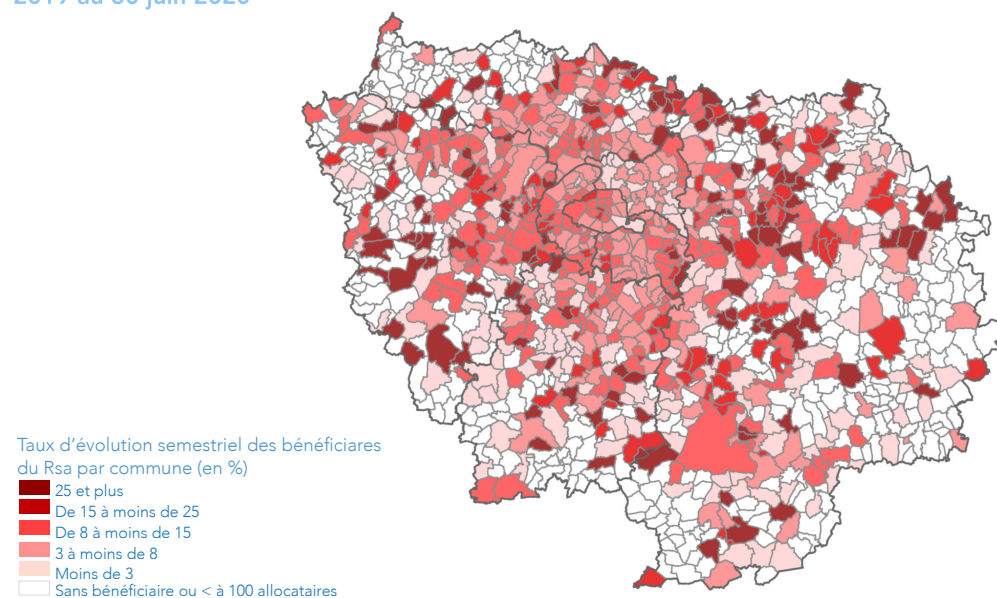
Carte 2 – Les bénéficiaires du Rsa en Île-de-France au 31 décembre 2019



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2019 et juin 2020 - Insee, recensement de la population 2016.

En revanche, dans le département de la Seine Saint-Denis, les taux d'évolution les plus importants restent inférieurs à 8 % et ne concernent que trois communes : Tremblay-en-France, Vaujours et Coubron.

Carte 3 - Évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa en Île-de-France du 31 décembre 2019 au 30 juin 2020



Ce constat se vérifie également parmi les départements intermédiaires : les Hauts-de-Seine, Paris, la Seine-et-Marne, qui subissent, au premier semestre 2020, une évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa,

supérieure à la moyenne régionale, alors que leurs taux de couverture au titre du Rsa étaient inférieurs à celui de la région au 31 décembre 2019.

## SITUATION CONTREFACTUELLE POUR ESTIMER ET COMPRENDRE LES ÉCARTS AVEC LA SITUATION RÉELLEMENT OBSERVÉE

Il s'agit d'estimer une situation théorique qui aurait été observée sans la survenance de la crise de la Covid-19, afin d'évaluer la qualité de l'écart obtenu avec la situation réellement observée.

Cette simulation est construite à partir de séries de bénéficiaires et de montants de droits depuis mars 2017 sur les données allocataires consolidées à six mois.

## LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES ALLOCATAIRES DU RSA :

### En termes d'effectifs, en glissement annuel

Entre juin 2019 et juin 2020, ils ont augmenté de +7,8 %<sup>4</sup> (cf. figure 2). Cette évolution apparaît très marquée comparativement à la situation contrefactuelle (cf. figure 1), simulation mettant en évidence une évolution bien moindre du nombre de bénéficiaires du Rsa sur cette même période, de +2,3 %.

Cet accroissement annuel concerne l'ensemble des foyers bénéficiaires, qu'ils perçoivent ou non une majoration de leur allocation<sup>5</sup>. Même si le nombre de foyers, ne bénéficiant pas de majoration de la prestation, croît plus fortement, soit de +8,2 % en glissement annuel entre juin 2019 et juin 2020, contre +4,4 % pour les bénéficiaires du Rsa majoré.

Une régression linéaire simple permet d'estimer les évolutions moyennes du nombre de bénéficiaires et du montant des droits au titre du Rsa, durant les deux premiers trimestres de l'année 2020, si ces évolutions s'étaient inscrites dans la régularité observée au cours des trimestres précédant la crise sanitaire.

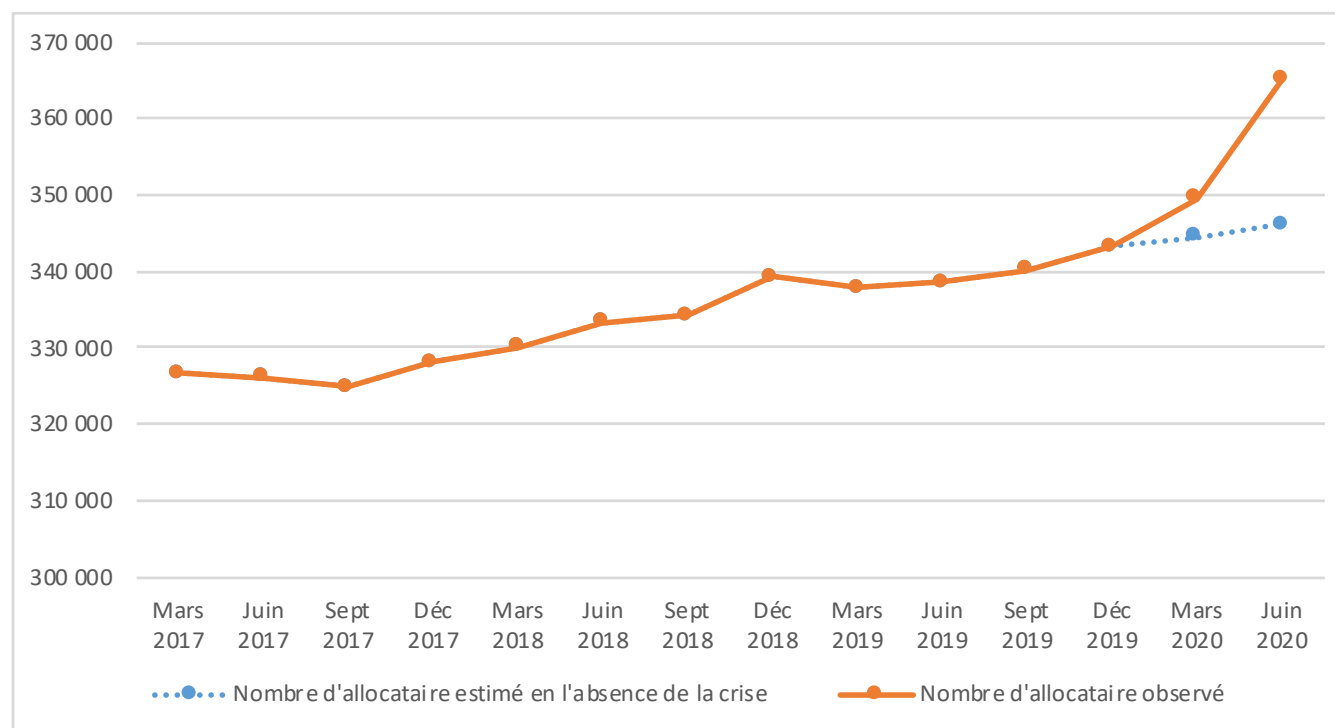
Ainsi, cette estimation met en exergue une continuité de l'évolution des effectifs du Rsa à hauteur de +0,4 % au cours du premier trimestre et de +0,5 % au cours du second trimestre 2020 (cf. figure 1).

Or, la situation réellement observée au premier semestre 2020 marque une rupture avec une nette augmentation du nombre

de bénéficiaires du Rsa de +4,4 % (+1,8 % en mars et +6,3 % en juin). L'écart entre la situation tendancielle et celle réellement observée apparaît donc significatif, identifiant un impact réel de la crise de la Covid-19 sur les allocataires franciliens au titre du Rsa.

Afin de compléter cette première observation concernant l'écart entre estimation et réalité, une analyse comparative des flux entrant et sortant a été réalisée entre les trimestres considérés et les trimestres précédant la crise (cf. figure 3). De même, il convient d'identifier les impacts de la crise sur les masses financières.

Figure 1 - Nombre d'allocataires au titre du Rsa par trimestre : situation observée et situation contrefactuelle



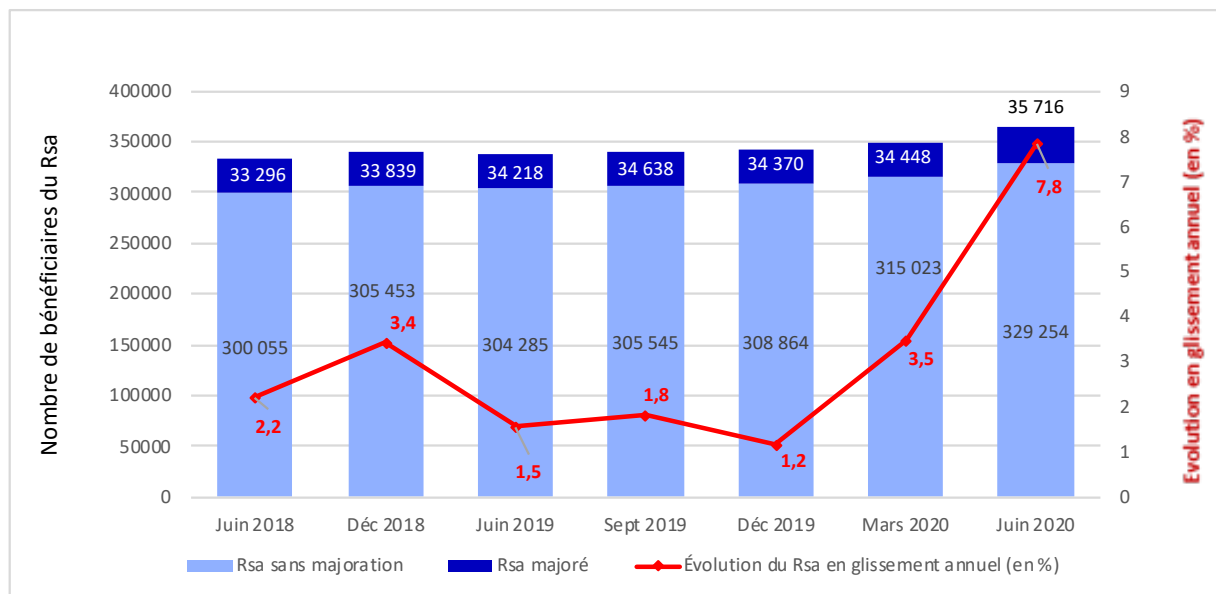
Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2017 à juin 2020.

Lecture : En juin 2020, selon la situation contrefactuelle, environ 346 000 allocataires franciliens auraient bénéficié du Rsa et selon la situation observée, ils étaient 365 000.

<sup>4</sup>Au niveau national les effectifs augmentent de +6,1% entre fin juin 2019 et fin juin 2020 (S. Cazain, « Le revenu de solidarité active fin septembre 2020 », *Rsa conjoncture*, n°32, janvier 2021)

<sup>5</sup>C'est-à-dire seuls les parents isolés avec un ou des enfants(s) né(s) ou à naître

Figure 2 - Nombre de foyers franciliens au Rsa par trimestre et évolution en glissement annuel (en %)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de juin 2018 à juin 2020.  
Lecture : En juin 2020, 35 716 allocataires franciliens sont bénéficiaires du Rsa majoré.

Ainsi, en juin 2020, près de 51 000 foyers sont dénombrés en tant qu'entrants dans le dispositif Rsa depuis mars 2020 (cf figure 4), soit +4 000 allocataires comparativement à la situation contrefactuelle (cf. figure 3).

Les entrées au cours du premier semestre se caractérisent par une augmentation progressive du nombre de retours dans le dispositif d'allocataires ayant des droits au Rsa suspendus auparavant. De même, l'ensemble des bénéficiaires entrant dans le dispositif Rsa et bénéficiant préalablement de la prime d'activité augmente progressivement au cours du premier semestre 2020. En revanche, les effectifs des nouveaux entrants, allocataires non-concernés par le dispositif au trimestre précédent, apparaissent stables sur la période étudiée.

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France de mars 2017 à juin 2020.  
Lecture : En juin 2020, selon la situation contrefactuelle, environ 47 000 allocataires franciliens seraient entrés dans le dispositif Rsa alors que la situation réellement observée fait apparaître l'entrée de 51 000 bénéficiaires.

En termes d'écart croissant entre entrants et sortants du dispositif entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020.

Le nombre de bénéficiaires du Rsa augmente au cours du premier semestre 2020 de plus de 21 700 foyers, dont 15 500 foyers entre mars et juin 2020.

Or, selon la situation contrefactuelle, sans la survenue de la crise sanitaire, l'augmentation du nombre de foyers entre mars et juin se serait située à hauteur de 3 300 foyers, soit 4,8 fois moins par rapport à la situation réellement observée (cf. figure 3).

Cette croissance des effectifs de foyers allocataires tient compte du nombre d'ouvertures de droit (entrées) et du nombre de fins de droit au Rsa (sorties) ayant eu lieu sur cette période. Ainsi, l'écart entre les flux entrant et sortant se caractérise par un effet de ciseau, suite à l'accroissement du nombre d'entrées et à la baisse du nombre de sorties sur la période étudiée. Selon l'estimation contrefactuelle, les deux flux auraient connu une progression parallèle au cours du premier semestre de l'année 2020.

Figure 3 - Situation observée et contrefactuelle : nombre d'entrants et de sortants par trimestre

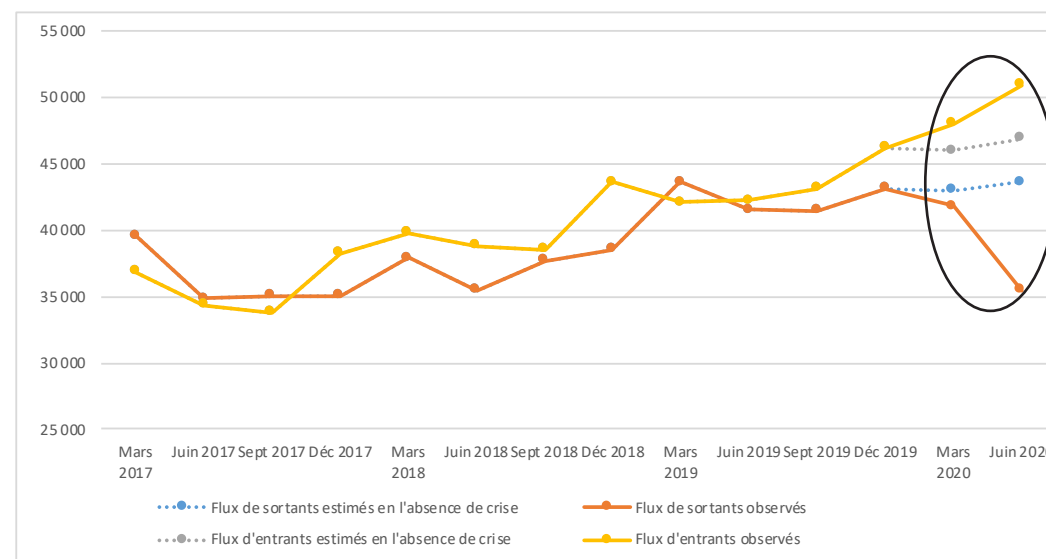
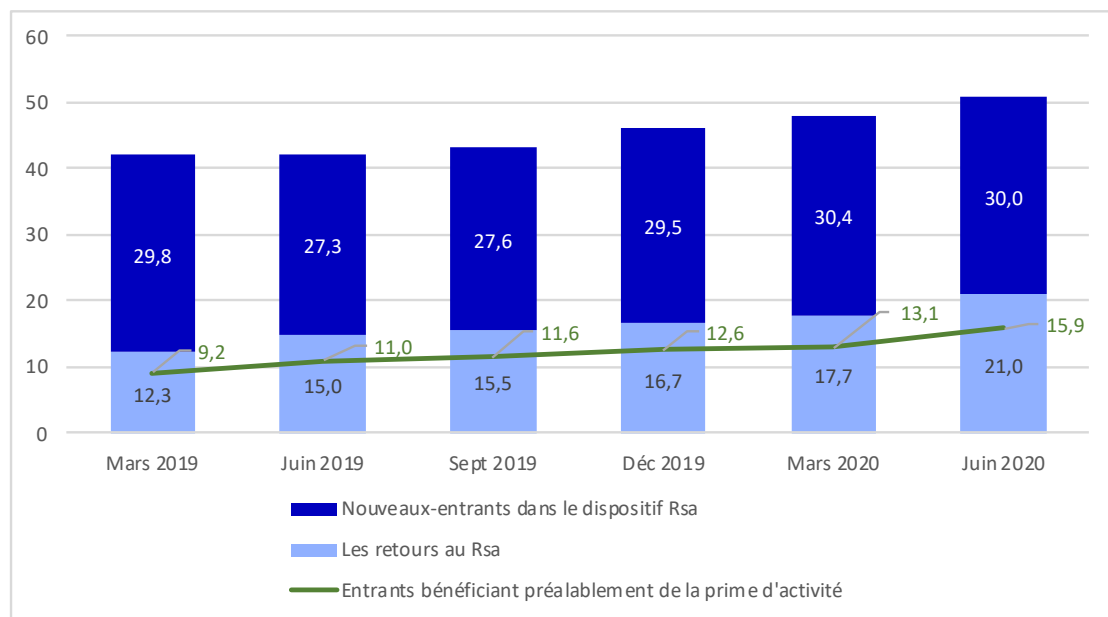


Figure 4 – Nombre d'entrants dans le dispositif Rsa selon leur situation au trimestre précédent (en milliers)



Près de 35 400 foyers sortent du dispositif dans le courant du second trimestre de l'année (cf. figure 5). Selon le scénario contrefactuel, le flux des sortants serait estimé à 43 700, soit 1,2 fois plus comparativement à la situation observée sur cette période. Cet écart montre la moindre sortie d'allocataires du dispositif, eu égard aux conditions relatives à la crise sanitaire, alors que le nombre d'entrants n'a cessé d'augmenter.

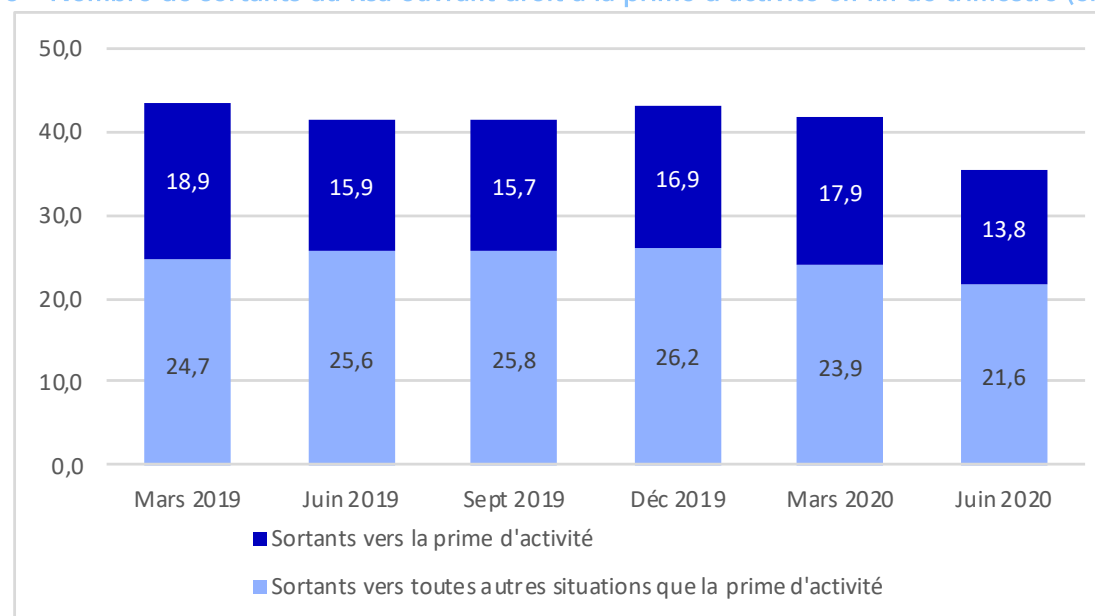
Les mesures de maintien des droits, mises en place par la branche Famille lors du premier confinement, ainsi qu'une situation dégradée du marché de l'emploi, suite à ce début de crise sanitaire, expliquent en partie cette baisse importante du nombre de foyers sortants du dispositif entre mars et juin 2020<sup>6</sup>.

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2019 à juin 2020.

Lecture : Le nombre d'entrants entre mars 2020 et juin 2020 au Rsa n'étant pas concernés par le Rsa en mars 2020 s'établit à 30 000 en Île-de-France.

Les flux d'entrants et de sortants du dispositif Rsa au premier semestre de l'année 2020 sont ainsi plus marqués par une baisse de sorties (-8 200 de sortants par rapport à la situation contrefactuelle) que par une augmentation d'entrées (+4 000 de foyers allocataires entrant dans le dispositif comparativement à l'estimation contrefactuelle) ; cette tendance est également significative au niveau national<sup>7</sup>.

Figure 5 – Nombre de sortants du Rsa ouvrant droit à la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2019 à juin 2020.

Lecture : Le nombre de sortants entre mars 2020 et juin 2020 du Rsa issus de toutes autres situations que la prime d'activité s'établit à 21 600 en Île-de-France.

<sup>6</sup>L. Jacquemin « Estimations avancées des évolutions des foyers allocataires du Rsa », *Rsa conjoncture*, janvier 2021

<sup>7</sup>L. Jacquemin, *Rsa conjoncture*, novembre 2020, *op.cit.*

## En termes de masses financières versées: une augmentation plus significative au cours du second trimestre 2020.

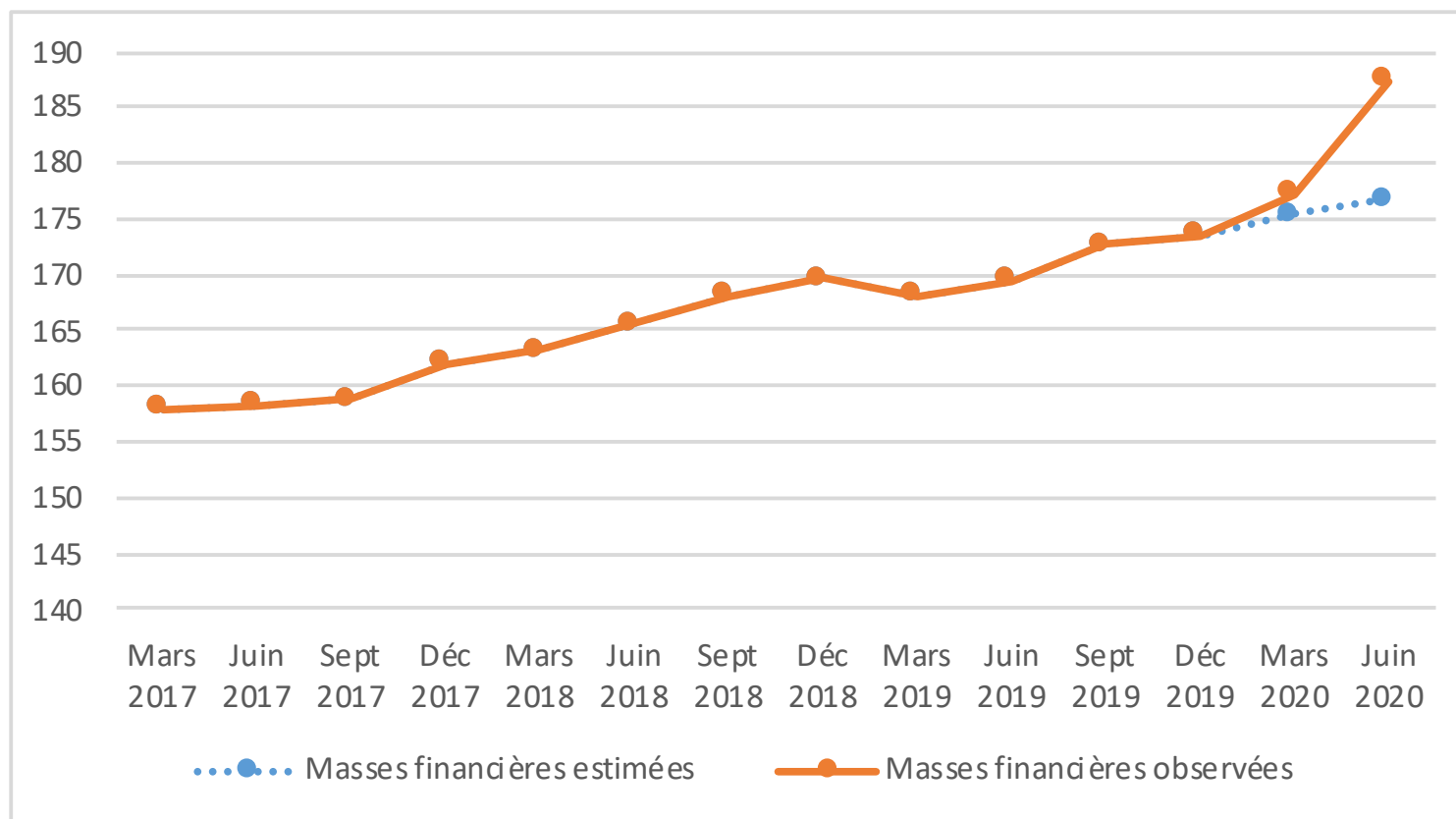
Entre mars et juin 2020, les Caf franciliennes ont versé 187,4 millions d'euros au titre du Rsa, contre 169,4 millions d'euros un an auparavant, soit une augmentation annuelle de +10,6% (cf. figure 6). Selon la situation contrefactuelle, les masses

financières seraient estimées à 176,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2020.

Ce constat de forte évolution, au cours de cette première période de crise sanitaire, s'explique majoritairement par une augmentation du montant moyen des prestations versé aux allocataires, conséquence<sup>8</sup> de la baisse de leurs ressources et de la revalorisation du montant forfaitaire au 1er avril 2020<sup>9</sup>. Ainsi, le montant moyen de la prestation s'élève à 513 €, soit

+7 € comparé au montant moyen du semestre précédent et +13 € à celui de juin 2019.

Figure 6 - Les masses financières du Rsa par trimestre : situation observée et situation contrefactuelle (en millions d'euros)



Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, de mars 2017 à juin 2020.

Lecture : Entre mars et juin 2020, 187,4 millions d'euros sont délivrés aux foyers allocataires au titre du Rsa en Île-de-France, alors que selon la situation contrefactuelle ces masses financières seraient de 176,8 millions d'euros.

<sup>8</sup>S. Cazain, *Rsa conjoncture*, n°31, op.cit.

<sup>9</sup>Le montant forfaitaire a été revalorisé au 1er avril 2020 de +0,9 %.

Entre deux dates, l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa dépend des revalorisations du barème, des variations saisonnières ainsi que des mesures réglementaires ayant eu lieu sur la période<sup>10</sup>. Le montant forfaitaire est revalorisé au 1er avril de chaque année (+ 0,9 % en avril 2020)<sup>11</sup> et il a été revalorisé de manière exceptionnelle au 1er septembre (de 2013 à 2017) dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté, pour atteindre une revalorisation de + 10,0 % sur 5 ans<sup>12</sup>. Les revalorisations ont de fait un impact sur les montants versés, ainsi que sur l'évolution du nombre de bénéficiaires du Rsa, en rendant éligibles ceux proches du seuil de non versement.

Par ailleurs, afin de sécuriser la situation financière des allocataires les plus vulnérables lors de la première période de confinement entre mars et mai 2020, la branche Famille a maintenu les droits des allocataires au titre du Rsa n'ayant pas fourni leur déclaration trimestrielle de ressources. Ainsi, durant cette période les actions de contrôles ont été suspendues. Ces mesures de branche ont eu un effet important sur le deuxième trimestre 2020<sup>13</sup>.

**Maria Antol**  
**Ctrad – Caf en Île-de-France**

<sup>10</sup>Évolution du Rsa depuis janvier 2016 : comment relier l'évolution des dépenses à celle des allocataires ? Cnaf, Direction des statistiques, des études et de la recherche. Message à l'attention des directeurs de Caf, juillet 2018.

<sup>11</sup>S. Cazain, *Rsa conjoncture*, n°31, *op.cit.*

<sup>12</sup>Depuis le 1er septembre 2013, le montant forfaitaire du Rsa a été revalorisé de 2 % chaque année sur 5 ans dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPLPIS). Depuis 2013 et jusqu'à fin 2017, le Rsa a donc augmenté de + 62,24 euros soit + 13 % en 5 ans, en tenant compte des revalorisations liées à l'inflation. Au 1er avril 2020, le montant du Rsa pour une personne seule s'établit à 564,78 euros.

<sup>13</sup>S. Cazain, *Rsa conjoncture*, n°31, *op.cit.*

Le bulletin d'information des Caf en Île-de-France est une publication de la Ctrad, service d'études des Caf en Île-de-France

• Directeur de la publication : Robert Ligier  
• Cartographie : Maria Antol  
• Impression : SIRI Caf de Paris  
• Site: [www.ctrad-caf-idf.fr](http://www.ctrad-caf-idf.fr)

• Rédacteurs : Nadine Pontou, Maria Antol  
• Conception et réalisation graphique : Lionel Maran  
• Numéro ISSN 2266-4076



**Ctrad** Cellule technique de réflexion  
et d'aide à la décision



N° 79 - Juillet 2021